

Guide d'aide pour
l'obtention d'un permis
de stationnement
accessible d'entreprise
ou d'organisation



Table des matières

Guide d'aide pour l'obtention d'un permis de stationnement accessible d'entreprise ou d'organisation.....	1
Table des matières.....	2
Permis de stationnement accessible d'entreprise	4
Comment obtenir des PSA pour les véhicules de mon entreprise ou organisation?.	4
Que doit fournir mon entreprise ou organisation pour prouver son éligibilité à un PSA d'entreprise?	5
Entreprises :	5
Organisations :	6
Quelles sont les exigences relatives aux véhicules de notre entreprise ou organisation pour pouvoir obtenir un PSA?	8
Quels documents mon entreprise ou mon organisation devra-t-elle présenter comme preuve de sa constitution ou de son exploitation?	10
Les documents suivants sont considérés comme preuve acceptable des activités d'une organisation :	10
Les documents suivants sont considérés comme des preuves acceptables de constitution d'une entreprise :	10
Comment soumettre une demande de PSA pour mon entreprise ou mon organisation?	11
Option 1 : Par voix électronique – rendez-vous sur https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-un-permis-de-stationnement-accessible http://www.ontario.ca/AccessibleParking	11
Option 2 : Par voie postale.....	11
Foire aux questions	13
Quelle est la durée de validité des PSA?	13
Combien de PSA mon entreprise ou organisation peut-elle avoir?	13
Combien coûte l'obtention d'un PSA pour les véhicules de mon entreprise ou de mon organisation?	13

Les véhicules doivent-ils être enregistrés au nom de l'entreprise ou de l'organisation pour pouvoir utiliser les PSA d'entreprise?	13
Que se passe-t-il en cas de vol d'un des permis de notre entreprise ou organisation?	13
Comment joindre un document à ma demande en ligne?	14
Que dois-je faire si j'ai compressé mes pièces jointes et qu'elles dépassent toujours la limite de 20 Mo?	15
Rappel – Mauvaise utilisation et abus	15

Permis de stationnement accessible d'entreprise

Un permis de stationnement accessible (PSA) peut être délivré à une entreprise ou une organisation de l'Ontario pour les véhicules qu'elle possède ou loue dans le but de transporter des personnes handicapées, à condition qu'elle réponde aux critères d'admissibilité.

Company Accessible Parking Permit		Ontario
Permis de stationnement accessible d'entreprise		
	Permit No.:	1234567
	N° du permis :	
	Company Name:	Ontario APP Inc.
	Nom de l'entreprise :	
	Valid from:	Jan 1, 2022 – Dec 31, 2027
	Valide à compter du :	

Comment obtenir des PSA pour les véhicules de mon entreprise ou organisation?

Les entreprises ou organisations peuvent faire une demande de permis de stationnement accessible en remplissant le formulaire en ligne et en y joignant les pièces justificatives ou en remplissant un formulaire de demande et en envoyant les documents directement au Bureau des permis de stationnement accessibles (BPSA).



Remarque – Les centres ServiceOntario ne sont pas autorisés à traiter les demandes de permis d'entreprise. Vous devez déposer votre demande soit en ligne, soit par la poste.

[Table des matières](#)

Que doit fournir mon entreprise ou organisation pour prouver son éligibilité à un PSA d'entreprise?

Entreprises :

- une lettre sur du papier à en-tête officiel expliquant pourquoi le ou les permis doivent être délivrés (c.-à-d. la nature des activités et la déclaration selon laquelle le ou les véhicules servent principalement à transporter des personnes handicapées);
- le numéro d'immatriculation et le numéro d'identification du véhicule (NIV) de chaque véhicule utilisé pour le transport de personnes handicapées;

The image shows an Ontario Permit to Drive on Highways (PSA) form. The form is titled "Ontario" and "Permit - Plate Portion / Certificat d'Imm. - Plaque". It contains the following information:

- PLATE: AXUR1234
- PLAQUE: AXUR1234
- Issued pursuant to the Highway Traffic Act / Délivré en vertu du Code de la route
- PERMIT - PLATE PORTION / CERTIFICAT D'IMM. - PLAQUE
- BRAND: NONE
- PLATED: NONE
- VIN: AHGES16365H111111
- PLIN: D1234 - 11111 - 11111
- MAKE: HOND
- MODEL: UDV
- YEAR: 05
- VEHICLE NO.: 1415730
- EXPIRY DATE: 081001
- NAME: Ontario APP Inc.
- ADDRESS: 1234 HARLING ST, HARLING, ONTARIO
- POSTAL CODE: LIS1S1
- OFFICE / BUREAU: 379-1/ON
- ISS. DATE / EN VIGUEUR: 20 10 31
- PERMIT NO. / N° DE CERTIFICAT: D6849682
- Signature: [Handwritten Signature]
- Minister of Transportation / Ministre des Transports

At the bottom, there is a warning: "This plate portion must be signed by the owner to be valid. / Le certificat d'immatriculation-plaque doit être signé par le propriétaire pour être valide." and "Ontario, 2015".



- une preuve confirmant que l'entreprise fournit des services de transport aux personnes handicapées (c.-à-d. contrats valides), le cas échéant;
- dans le cas d'une entreprise, une preuve de constitution (c.-à-d. les statuts constitutifs).

Request ID: Demande n°: Province of Ontario / Province de l'Ontario / Date Report Produced: Document produit le: 20XX-XX-XX
Transaction ID: Transaction n°: Ministry of Government Services / Ministère des services gouvernementaux / Time Report Produced: Impression à: 09:00:00
Category ID: CT

Certificate of Incorporation Certificat de constitution

This is to certify that Ceci certifie que

THE NAME OF YOUR CORPORATION

Ontario Corporation No. 123456 Numéro matricule de la personne morale en Ontario

THE NUMBER OF YOUR CORPORATION

is a corporation incorporated, under the laws of the Province of Ontario. est une société constituée aux termes des lois de la province de l'Ontario.

These articles of incorporation are effective on Les présents statuts constitutifs entrent en vigueur le

THE DATE OF REGISTRATION

K. G.
Director/Directrice
Business Corporations Act/Loi sur les sociétés par actions

Master Business Licence

Date issued: 20XX-XX-XX Business Number: 9999-9999-00

Business Name and Mailing Address:
YOUR BUSINESS NAME
YOUR ADDRESS
CITY, ONTARIO CANADA POSTAL CODE

Business Address: SAME AS ABOVE
Telephone: Ext: Fax:

Email: YOUR LEGAL NAME
Legal Name(s):

Type of Legal Entity: GENERAL PARTNERSHIP (This business has 2 partner(s) recorded on this licence)

Business Activity: HOME DECOR/STAGING & SELLING HOME DECOR

Business Information	Number	Effective Date	Expiry Date
BUSINESS NAME REGISTRATION	XXXXXXXXXXXX	20XX-XX-XX	20XX-XX-XX

Page 1 of 1

To the Client: When the Master Business Licence is presented to any Ontario business program, you are not required to reveal information contained on this licence. Each Ontario business program is required to submit this licence when pre-qualified as part of its registration process.

To the Ontario business program: A client is not required to reveal any information contained in this licence in any other form used in your registration process.

Remarque – Seules les entreprises et les organisations exerçant en Ontario peuvent recevoir un permis d'entreprise.

[Table des matières](#)

Quelles sont les exigences relatives aux véhicules de notre entreprise ou organisation pour pouvoir obtenir un PSA?

- Tous les véhicules doivent être enregistrés au nom de l'entreprise ou de l'organisation. Les véhicules enregistrés au nom d'un particulier ne seront pas admissibles pour un PSA d'entreprise.

The diagram illustrates the correct registration process. On the left, a red circle with a white 'X' is positioned above a red arrow that points from an incorrect registration form to a correct one. The incorrect form (top left) shows the registrant as 'HARLING, THOMAS, B' at '1234 HARLING ST, HARLING, ONTARIO'. The correct form (top right) shows the registrant as 'Ontario APP Inc.' at the same address. Both forms are Ontario vehicle registration permits for a Honda UDV (1415730) with license plate AXUR1234, issued by the Ministry of Transportation on 20/10/31.

- Seuls les véhicules détenus ou loués par l'entreprise ou l'organisation peuvent utiliser le permis. Un véhicule peut être loué, mais la plaque d'immatriculation doit être enregistrée auprès de l'entreprise ou l'organisation. Les permis de stationnement accessible ne peuvent pas être délivrés pour un véhicule de location.

The diagram illustrates the correct registration process. On the left, a green circle with a white checkmark is positioned above a green arrow that points from a correct registration form to another correct one. Both forms are Ontario vehicle registration permits for a Honda UDV (1415730) with license plate AXUR1234, issued by the Ministry of Transportation on 20/10/31. The registrant is 'Ontario APP Inc.' at '1234 HARLING ST, HARLING, ONTARIO'. The forms are identical, showing the correct registration details.

- Lorsque le contrat de location du véhicule d'une entreprise ou d'une organisation arrive à échéance, le PSA doit être transféré à un autre véhicule. Toutes les conditions d'admissibilité doivent être remplies pour que le transfert d'un permis soit autorisé.

Veillez communiquer avec le Bureau des services de permis de stationnement accessible par courriel à l'adresse APPCompany@ontario.ca ou par téléphone au 1-800-267-0295, poste 4828, pour discuter avec l'un de nos experts en la matière et mettre à jour votre dossier d'entreprise.

[Table des matières](#)

Quels documents mon entreprise ou mon organisation devra-t-elle présenter comme preuve de sa constitution ou de son exploitation?

Une organisation est tenue de fournir la preuve qu'elle est légalement autorisée à exercer ses activités en Ontario. Une entreprise doit fournir une preuve de constitution. Comme bon nombre de ces documents ont des dates d'expiration, votre entreprise ou votre organisation devra fournir une preuve de ses activités au moment de la demande initiale, du renouvellement, ou dans le cadre d'une demande d'ajout de permis supplémentaires et de tout permis de remplacement ou changement d'adresse.

Les documents suivants sont considérés comme preuve acceptable des activités d'une organisation :

- les statuts constitutifs;
- le permis principal d'entreprise;
- les lettres patentes en vertu de la Loi sur les corporations (copie de la charte);
- le sceau de l'entreprise;
- une copie certifiée conforme de la déclaration de société délivrée en vertu de la Loi sur l'enregistrement des sociétés;
- une lettre portant une bande des Premières Nations;
- le numéro de bande comme preuve des activités d'une entreprise ou organisation pour la Nation des Oneidas de la Thames.

Remarque : Les numéros de TPS/TVD ou les reçus fiscaux de l'ARC ne sont pas acceptés. Les organisations doivent fournir leur numéro d'organisme de bienfaisance.

Les documents suivants sont considérés comme des preuves acceptables de constitution d'une entreprise :

- les statuts constitutifs;
- les lettres patentes en vertu de la Loi sur les corporations (copie de la charte);

[Table des matières](#)

Comment soumettre une demande de PSA pour mon entreprise ou mon organisation?

Il y a **DEUX** façons de soumettre une demande de PSA :

Option 1 : Par voix électronique – rendez-vous sur

<https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-un-permis-de-stationnement-accessible>

1) Remplissez le formulaire en ligne

2) Téléverser les pièces jointes suivantes (remarque : la taille des pièces jointes est limitée à 20 Mo. Veuillez donc vérifier la taille de vos fichiers et vous assurer qu'ils sont compressés avant de les joindre) :

- une lettre sur du papier à en-tête officiel expliquant pourquoi votre entreprise ou votre organisation a besoin de permis de stationnement accessible et de quelle façon elle remplit les critères d'admissibilité de ServiceOntario.
- **Dans le cas d'une entreprise,**
 - une preuve de constitution (par exemple, les statuts constitutifs);
 - une preuve montrant que l'entreprise ou l'organisation fournit des services de transport à des personnes handicapées (p. ex., des contrats valides), le cas échéant.
- **Dans le cas d'une organisation,**
 - une preuve de l'exploitation en tant qu'organisation (p. ex., un permis principal d'entreprise ou des statuts constitutifs);
 - une preuve montrant que l'entreprise fournit des services de transport à des personnes handicapées sur une base non lucrative (p. ex., des contrats valides), le cas échéant.
- une liste des numéros d'identification des véhicules et des numéros d'immatriculation correspondants pour chaque véhicule utilisé pour le transport de personnes handicapées. **Veillez noter que ces véhicules doivent disposer d'une immatriculation valide au moment de la demande.**

Option 2 : Par voie postale

Vous devrez fournir les documents suivants :

- une lettre sur du papier à en-tête officiel expliquant pourquoi votre entreprise ou votre organisation a besoin de permis de stationnement accessible et de quelle façon elle remplit les critères d'admissibilité de ServiceOntario;
- **Dans le cas d'une entreprise,**
 - une preuve de constitution (par exemple, les statuts constitutifs);
 - une preuve montrant que l'entreprise ou l'organisation fournit des services de transport à des personnes handicapées (p. ex., des contrats valides), le cas échéant.
- **Dans le cas d'une organisation,**
 - une preuve de l'exploitation en tant qu'organisation (p. ex., un permis principal d'entreprise ou des statuts constitutifs);
 - une preuve montrant que l'entreprise fournit des services de transport à des personnes handicapées sur une base non lucrative (p. ex., des contrats valides), le cas échéant.
- une liste des numéros d'identification des véhicules et des numéros d'immatriculation correspondants pour chaque véhicule utilisé pour le transport de personnes handicapées. **Veillez noter que ces véhicules doivent disposer d'une immatriculation valide au moment de la demande.**

Une fois vos documents réunis, veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante :

À l'attention de : Permis d'entreprise

Bureau des services de permis de stationnement accessible

ServicesOntario

C. P. 9800 Kingston (Ontario) K7L 5N8

[Table des matières](#)

Foire aux questions

Quelle est la durée de validité des PSA?

Le PSA d'une entreprise est valide pendant tout le temps où l'entreprise fournira des services de transport à une personne handicapée, jusqu'à un maximum de cinq ans. Le PSA d'une organisation est valide pendant le temps où l'organisation prévoit qu'elle fournira des services de transport à une personne handicapée sur une base non lucrative, jusqu'à un maximum de cinq ans.

Combien de PSA mon entreprise ou organisation peut-elle avoir?

Les entreprises ou organisations elles-mêmes ne sont pas limitées au nombre de PSA obtenus à cette fin, mais elles ne peuvent obtenir qu'un seul permis par véhicule qui transporte une ou plusieurs personnes handicapées et qui répond aux critères d'admissibilité.

Combien coûte l'obtention d'un PSA pour les véhicules de mon entreprise ou de mon organisation?

La délivrance du premier permis d'entreprise, de tout permis supplémentaire demandé ou de tout renouvellement ou remplacement est gratuite.

Les véhicules doivent-ils être enregistrés au nom de l'entreprise ou de l'organisation pour pouvoir utiliser les PSA d'entreprise?

Oui, les véhicules utilisés pour aller chercher ou transporter des personnes handicapées doivent être enregistrés au nom de votre entreprise ou organisation. Il n'est pas permis d'utiliser les permis de l'entreprise pour des véhicules personnels.

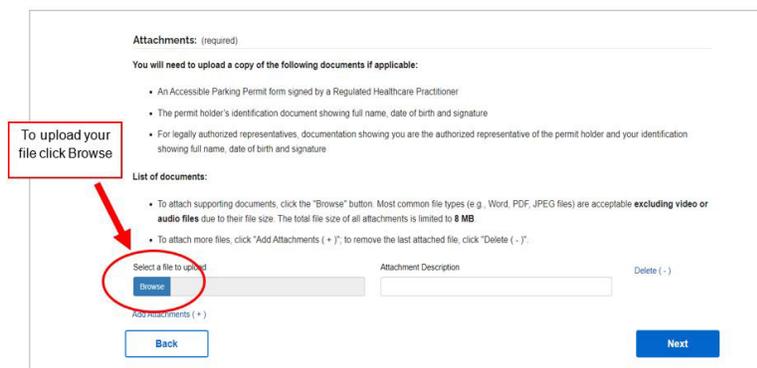
Que se passe-t-il en cas de vol d'un des permis de notre entreprise ou organisation?

Veillez communiquer avec le Bureau des services de permis de stationnement accessible au 1-800-267-0295, poste 4828, pour discuter des prochaines étapes avec l'un de nos experts en la matière. Vous pourrez utiliser le formulaire en ligne pour obtenir un permis de remplacement; cependant, vous aurez besoin du nom du service de police et

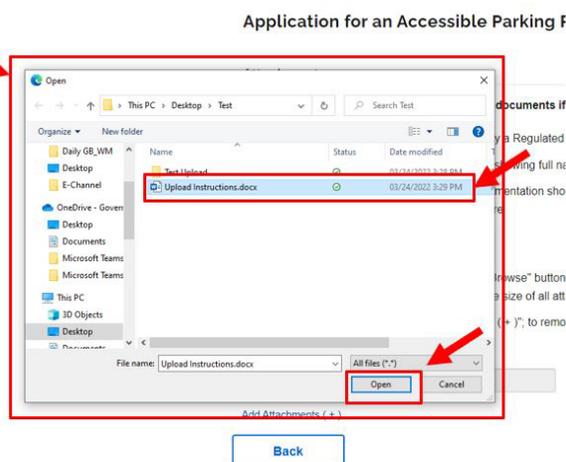
du numéro de dossier qui vous a été donné lorsque vous avez signalé le vol du permis, ainsi que de la plaque d'immatriculation ou du NIV associé au permis.

Comment joindre un document à ma demande en ligne?

Enregistrez une copie de votre document sur votre ordinateur à un endroit dont vous vous souviendrez. Cliquez sur le bouton « Ajouter un fichier ». Il vous sera alors demandé de récupérer le document à joindre parmi vos fichiers. Une fois le document repéré, sélectionnez-le et cliquez sur « Ouvrir ». Votre fichier est maintenant ajouté à votre demande.



A new window will open; select the file you wish to attach and press Open



Attachments: (required)

You will need to upload a copy of the following documents if applicable:

- An Accessible Parking Permit form signed by a Regulated Healthcare Practitioner
- The permit holder's identification document showing full name, date of birth and signature
- For legally authorized representatives, documentation showing you are the authorized representative of the permit holder and your identification showing full name, date of birth and signature

List of documents:

- To attach supporting documents, click the "Browse" button. Most common file types (e.g., Word, PDF, JPEG files) are acceptable **excluding video or audio files** due to their file size. The total file size of all attachments is limited to **8 MB**.
- To attach more files, click "Add Attachments (+)"; to remove the last attached file, click "Delete (-)".

Select a file to upload

Browse Upload Instructions.docx Attachment Description Delete (-)

Add Attachments (+)

Back **Next**

Que dois-je faire si j'ai compressé mes pièces jointes et qu'elles dépassent toujours la limite de 20 Mo?

Ne vous inquiétez pas, vous pouvez quand même soumettre votre demande. Joignez autant de documents que possible jusqu'à l'atteinte de la limite de 20 Mo, puis soumettez votre demande.

Une fois la demande envoyée, vous recevrez un courriel et un numéro de confirmation. Après la réception de ce courriel, communiquez avec le bureau des permis de stationnement accessible par téléphone au 1-800-267-0295, poste 4828, ou au (613) 545-4828. Nous vous indiquerons les étapes à suivre pour nous transmettre les autres documents que vous n'avez pas pu joindre à votre demande. Veuillez avoir votre numéro de confirmation à portée de main afin que nous puissions retrouver votre demande.

Rappel – Mauvaise utilisation et abus

Vous devez clairement exposer de façon visible sur le pare-soleil ou le tableau de bord de votre véhicule votre permis de stationnement accessible ainsi que le numéro et la date d'expiration pour vous garer dans un espace de stationnement accessible.

Les véhicules de l'entreprise ou de l'organisation ne peuvent utiliser le permis de stationnement accessible pour se garer dans un espace de stationnement accessible que s'ils transportent des personnes handicapées. Une entreprise ou organisation qui fait une mauvaise utilisation ou abuse d'un permis de stationnement accessible pourrait recevoir une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ et le permis pourrait être retiré.